

# École de musique

## 2025/2026



Notre école de musique s'adresse à tous, mélomanes ou musiciens, débutants ou confirmés.

Notre équipe de professeurs vous propose, en fonction de vos envies :

- Des **ateliers de découverte** adaptés aux plus jeunes (dès 3 mois), ouverts à tous niveaux et à tous publics, sans prérequis,
- Des **cours d'initiation** pour les enfants de moyenne section de maternelle jusqu'au CP
- Des **ensembles instrumentaux** pour débutants ou confirmés,
- Une **formation instrumentale complète**, dès l'âge de 7 ans et sans limite d'âge, alliant des cours individuels instrumentaux de 30 minutes hebdomadaire obligatoirement associés, dans les premières années à des cours de formation musicale en cours collectifs. Cet apprentissage est, dans l'idéal, complété par une pratique d'ensemble, dès les débuts de l'apprentissage.

Vous trouverez dans ce fascicule nos différentes propositions, les horaires des cours et le nom des professeurs enseignants.

Nous vous invitons à consulter notre site [www.ares-actif.fr](http://www.ares-actif.fr) afin de découvrir davantage le fonctionnement de notre école, notre équipe pédagogique et le contenu de nos ateliers.

## Les inscriptions

Les inscriptions se font **sur rendez-vous exclusivement**.

Vous pourrez **réserver l'activité de votre choix**, en fonction des places disponibles, en prenant rendez-vous **depuis notre site à partir de mardi 15 juillet**

[www.ares-actif.fr](http://www.ares-actif.fr). école de musique inscriptions/tarifs

Les rendez-vous auront lieu fin juillet et fin août / début septembre.

## Documents à fournir à l'inscription

Lors du rendez-vous d'inscription, vous devrez nous fournir :

- une attestation de quotient familial sur laquelle figurent votre quotient familial, votre adresse, les noms, prénoms et dates de naissance des élèves à inscrire. Cette attestation peut être établie par :
  - o la CAF. Il s'agit alors de l'attestation de paiement. Elle doit dater de moins de 3 mois
  - o le Centre administratif (à faire établir depuis le site de la ville de Strasbourg). Elle doit dater de moins d'1 mois
- le règlement (voir ci-dessous)

Le tarif le plus élevé sera appliqué aux familles ne pouvant justifier de leurs revenus.

## Moyens de règlement acceptés

Le règlement peut se faire :

- en 1 fois par chèque, carte bancaire, espèces, chèques vacances
- ou en plusieurs fois
  - o En espèces (un chèque de caution couvrant le solde non payé lors de l'inscription sera indispensable)
  - o en plusieurs chèques remis au moment de l'inscription et encaissés en fonction de l'échéancier mis en place lors de l'inscription

**Nous ne prendrons aucune inscription sans que le règlement intégral ait été remis à l'inscription, ou qu'un chèque de banque n'ait été déposé. AUCUNE EXCEPTION NE SERA FAITE**

## Les tarifs

Nos tarifs sont adaptés en fonction des revenus sur présentation de l'attestation de quotient familial unique de la mairie.

Les élèves Strasbourgeois inscrits à un cours instrumental et dont le quotient familial est inférieur à 900, ont la possibilité de déposer un dossier de demande de bourse au moment de l'inscription.

## Les ateliers de découverte

Ces ateliers sont destinés aux plus jeunes, de 0 à 7 ans

### L'Atelier Bébé musique

**Marie Gayet**

**POUR QUI ?** les jeunes enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents  
**QUAND ?** samedi matin, pendant 1 heure (de 9h à 10h-10h à 11h ou 11h à 12h)

### L'initiation musicale

**Julien Barrière**

**POUR QUI ?** les enfants de moyenne section de maternelle jusqu'au CP inclus  
**QUAND ?** les 4-5 ans, mercredi ou samedi de 11h à 11h50  
les 5-6 ans, mercredi ou samedi de 10h à 10h50  
les 6-7 ans, mercredi ou samedi de 9h à 9h50

## Les ateliers pour tous

Ces ateliers s'adressent à tout mélomane, musicien ou non instrumentiste

### Amusic'ons-nous

**Julien Barrière et Wanda Duque**

**POUR QUI ?** pour les enfants à partir de 12 ans et les jeunes adultes présentant toutes sortes de handicap  
**QUAND ?** mercredi de 14h30 à 15h30

### Batucada kids

**Charles Courbet**

**POUR QUI ?** les enfants âgés de 8 à 15 ans, musiciens ou non  
**QUAND ?** Vendredi, horaire à définir

### Le jeune Chœur

**Rajani Turlletsky**

**POUR QUI ?** les adolescents âgés de 10 à 15 ans, musiciens ou non  
**QUAND ?** mercredi de 14h45 à 15h45

### L'Atelier rythme & voix

**Julien Barrière**

**POUR QUI ?** enfants âgés entre 7 ans et 12 ans  
**QUAND ?** mercredi de 13h30 à 14h30 pour les 7-10 ans

## Les ateliers d'ensemble instrumentaux

Ces ateliers nécessitent l'apprentissage d'un instrument et un niveau prérequis

### L'Ensemble de violons

**Marine Mairet**

**POUR QUI ?** Enfants âgés entre 7 ans et 12 ans inscrits à l'école de musique de l'ARES  
**QUAND ?** Jour et horaires à convenir

### L'ensemble de clarinettes

**recrutement en cours**

**POUR QUI ?** A partir de 7 ans et dès la première année de pratique instrumentale (réservé aux élèves de l'ARES et aux élèves inscrits dans une école du réseau de la Ville de Strasbourg)  
**QUAND ?** jour et horaire à convenir

### L'ensemble de flûtes traversières

**Cassandra Hupont**

Informations à venir

### L'ensemble de saxophones

**Marie Esposito**

**POUR QUI ?** saxophonistes ayant 4 années de pratique minimum, (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)  
**QUAND ?** Jeudi de 20h30 à 21h

### L'atelier d'improvisation jazz

**Marie Esposito**

**POUR QUI ?** tous les amateurs de jazz, pratique instrumentale de 2 ans minimum, à partir de 10 ans. Atelier ouvert sur évaluation du niveau  
**QUAND ?** samedi de 13h30 à 15h

### L'atelier de musique ancienne

**Eva Valtova**

**POUR QUI ?** tous les instrumentistes ou chanteurs ayant un niveau de 2ème cycle minimum (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)  
**QUAND ?** 45minutes/semaine, le mercredi, horaire à définir

### Le Consort

**Marie-Paule Lefebvre**

**POUR QUI ?** pour les violistes, mais également les flûtistes (flûtes à bec et traverso), les violonistes ou les chanteurs ayant 3 années de pratique minimum, (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)  
**QUAND ?** vendredi horaire à convenir

### L'ensemble de cuivres

**Michel Calvayrac**

**POUR QUI ?** les trompettistes ayant minimum 4 années de pratique. (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)  
**QUAND ?** 1heure tous les 15 jours, jour et horaire à définir

### L'ensemble de guitares

**Fernando Strasnoy**

**POUR QUI ?** les guitaristes classiques, pratique instrumentale de 3 ans minimum, à partir de 10 ans et sans limite d'âge. (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)  
**QUAND ?** jeudi de 19h à 20h pour les ados / 20h à 21h pour les adultes

### La Musique de chambre

**Bruno Perrault**

**POUR QUI ?** les élèves de 2ème cycle minimum, inscrits à l'école de musique de l'ARES.  
**QUAND ?** jour et horaire à définir

### L'Orchestre baroque

**Julie KIHM**

**POUR QUI ?** pour les vents (flûte traversière, traverso, flûte à bec et hautbois), les cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse, viole de gambe, guitare, harpe), le clavecin et le chant. A partir du 2ème cycle ou 5 années de pratique solides (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)  
**QUAND ?** vendredi de 19h30 à 20h30

## Les cours instrumentaux

30 minutes de cours individuels + formation musicale en cours collectifs

Notre équipe vous accompagnera dans l'apprentissage de :

### L'accordéon

Mercredi de 11h à 13h

### Christelle Scherer

Samedi de 9h30 à 14h30

### Le chant, le chant lyrique, la technique vocale

Lundi de 15h à 19h30

### Solveig Acuña

Mercredi à partir de 18h

### La clarinette

Mercredi à partir de 16h15

### (en cours de recrutement)

### Le clavecin

Mercredi de 17h à 21h

### Eva Valtova

### La flûte à bec

Vendredi de 16h à 19h

### Julie Kihm

### La flûte traversière et le traverso

Mercredi de 9h à 12h / de 13h30 à 16h30 et de 17h à 20h  
Jeudi de 14h30 à 16h30

### Cassandra Hupont

### La guitare

Mardi de 16h à 19h

### Marie Gayet

Mercredi de 13h30 à 19h

### La guitare et le ukulele

Lundi de 15h à 21h30  
Jeudi de 17h30 à 19h

### Fernando Strasnoy

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

### La harpe et la harpe celtique

Mardi de 15h30 à 21h

### Marie-Lachat-Wurtz

Mercredi de 9h à 11h

### Les percussions

Lundi de 15h à 19h

### Edith Barth-Le Rôle

Samedi de 9h30 à 12h00

### Les percussions

Mardi de 16h30 à 20h30

### Le piano

Mercredi de 9h à 16h30

### Le piano

Samedi de 9h à 14h30

### Le piano

Lundi de 16h à 21h  
Mercredi de 9h à 18h

### Le piano jazz

Mercredi de 17h00 à 20h00

### Le saxophone

Lundi de 16h30-19h30

### Le traverso et la flûte traversière

Mercredi de 9h à 12h / de 13h30 à 16h30 et de 17h à 20h  
Jeudi de 14h30 à 16h30

### La trompette

Jeudi de 16h à 20h30

### La viole de gambe

Vendredi de 16h à 19h30

### Le violon

Mercredi de 11h à 15h

### Le violon et le violon alto

Mardi de 14h30 à 19h

### Le violoncelle

Mercredi de 9h à 10h / de 12h15 à 13h15

### Charles Courbet

### Natalia Salinas

### Thibaud Millon

### Bruno Perrault

Mardi de 16h à 21h  
Samedi de 9h à 13h30

### Anatole Milanese

### Marie Esposito

Samedi de 9h à 12h30

### Cassandra Hupont

### Michel Calvayrac

### Marie-Paule Lefèbvre

### Marine Mairet

Jeudi à partir de 16h

### Jean-Marc Paulin

Jeudi de 14h30 à 19h

### Wanda Duque

## La formation musicale

La formation musicale complète l'apprentissage instrumental et est, dans les premières années d'apprentissage, obligatoire. Elle permet à l'élève de mieux appréhender les notions qu'il abordera lors de ses cours d'instrument et d'évoluer plus rapidement. La formation musicale comporte une partie théorique et un temps de chant choral.

Nous proposons des cours de formation musicale dès l'âge de 7 ans. Ces cours se découpent en 2 cycles de 4 années chacun.

Les enfants qui débutent leur apprentissage musical après l'âge de 9 ans bénéficient d'un cours adapté. Il s'agit du cours des « grands débutants ». Ce cours permet une évolution plus rapide. Les enfants apprendront en une année les notions que les plus jeunes auront acquises en deux années.

A partir de 15 ans, nous proposons des cours pour adultes.

### Cycle 1

#### **1er cycle – 1<sup>ère</sup> année** (POUR LES ENFANTS DE 7-8 ANS)

Mardi de 17h à 18h15 avec Pierre Julienne  
Mercredi de 10h à 11h avec Wanda Duque  
Vendredi de 17h à 18h15 avec Pierre Julienne

#### **Grands débutants** (POUR LES ENFANTS DE 9-14 ANS)

Mercredi FM de 15h45 à 16h30

*Le cours des grands débutants est idéalement complété par l'atelier Chant choral de 14h45 à 15h45 avec Rajani Turlletsky*

#### **1er cycle – 2<sup>ème</sup> année**

Mardi de 17h45 à 19h Pierre Julienne  
Mercredi de 11h à 12h avec Wanda Duque  
Vendredi de 17h45 à 19h avec Pierre Julienne

#### **1er cycle – 3<sup>ème</sup> année**

Lundi de 17h à 18h15 avec Chloé Rozaire  
Mercredi jeune chœur de 14h45 à 15h45, puis FM de 15h45 à 16h30 avec Rajani Turlletsky  
Jeudi de 17h à 18h15 avec Boris Desmares

#### **1er cycle – 4<sup>ème</sup> année**

Lundi de 17h45 à 19h avec Chloé Rozaire  
Mercredi de 14h à 14h45, puis jeune chœur de 14h45 à 15h45 avec Rajani Turlletsky  
Jeudi de 17h45 à 19h avec Boris Desmares

### Cycle 2

#### **2<sup>ème</sup> cycle – 1<sup>ère</sup> année**

Samedi de 09h30-10h20 avec Chloé Rozaire  
Jeudi de 17h45 à 18h35 avec William Chatry

#### **2<sup>ème</sup> cycle – 2<sup>ème</sup> année**

Lundi de 19h à 19h50 avec Chloé Rozaire

#### **2<sup>ème</sup> cycle – 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année**

Jeudi de 18h35 à 19h25 avec William Chatry

### Pour les adolescents et adultes, à partir de 15 ans

#### **1<sup>ère</sup> année**

Mardi de 19h à 19h50 avec Pierre Julienne

#### **2<sup>ème</sup> année**

Vendredi de 19h à 19h50 avec Pierre Julienne